



Droit de l'environnement



ECTS
2 crédits



Code Apogée
1MTUM12



Composante(s)
UFR Sciences
des Territoires
et de la
Communication



Période de
l'année
Semestre 1

En bref

- > **Mobilité d'études:** Oui
- > **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

Cours alternant théorie et études de cas, le droit de l'environnement est abordé en grands chapitres :

- * Introduction au droit de l'environnement ;
- * L'influence internationale du droit de l'environnement ;
- * Le droit national de l'environnement : hiérarchie des normes, sources, acteurs, planification (zoom sur le SRADDET) ;
- * Les grands principes du droit de l'environnement et leurs applications ;
- * L'évaluation environnementale ;
- * Les régimes d'autorisation/déclaration administratives ;
- * La planification du droit de l'eau (SDAGE/SAGE) ;
- * La séquence "Éviter, Réduire, Compenser" ;
- * Les espaces protégés, règlementés, inventoriés ;
- * L'information et la participation du public ;
- * Le principe du zéro artificialisation nette.

Objectifs

- * Comprendre ce qu'est le droit de l'environnement ;
- * Connaître ses principales sources, ses principaux acteurs, ses principales implications pour un « projet territorial » ;
- * Comprendre son articulation avec le droit de l'urbanisme, de l'aménagement ;
- * Maîtriser son approche opérationnelle : Ou chercher l'information ?
- * Connaître les principales applications du DE pour un «projet de territoire» : espaces, biodiversité, polices administratives, dérèglement climatique... En maîtriser les principaux outils d'application territoriales.

Heures d'enseignement

Droit de l'environnement -	Cours Magistral	15h
CM		